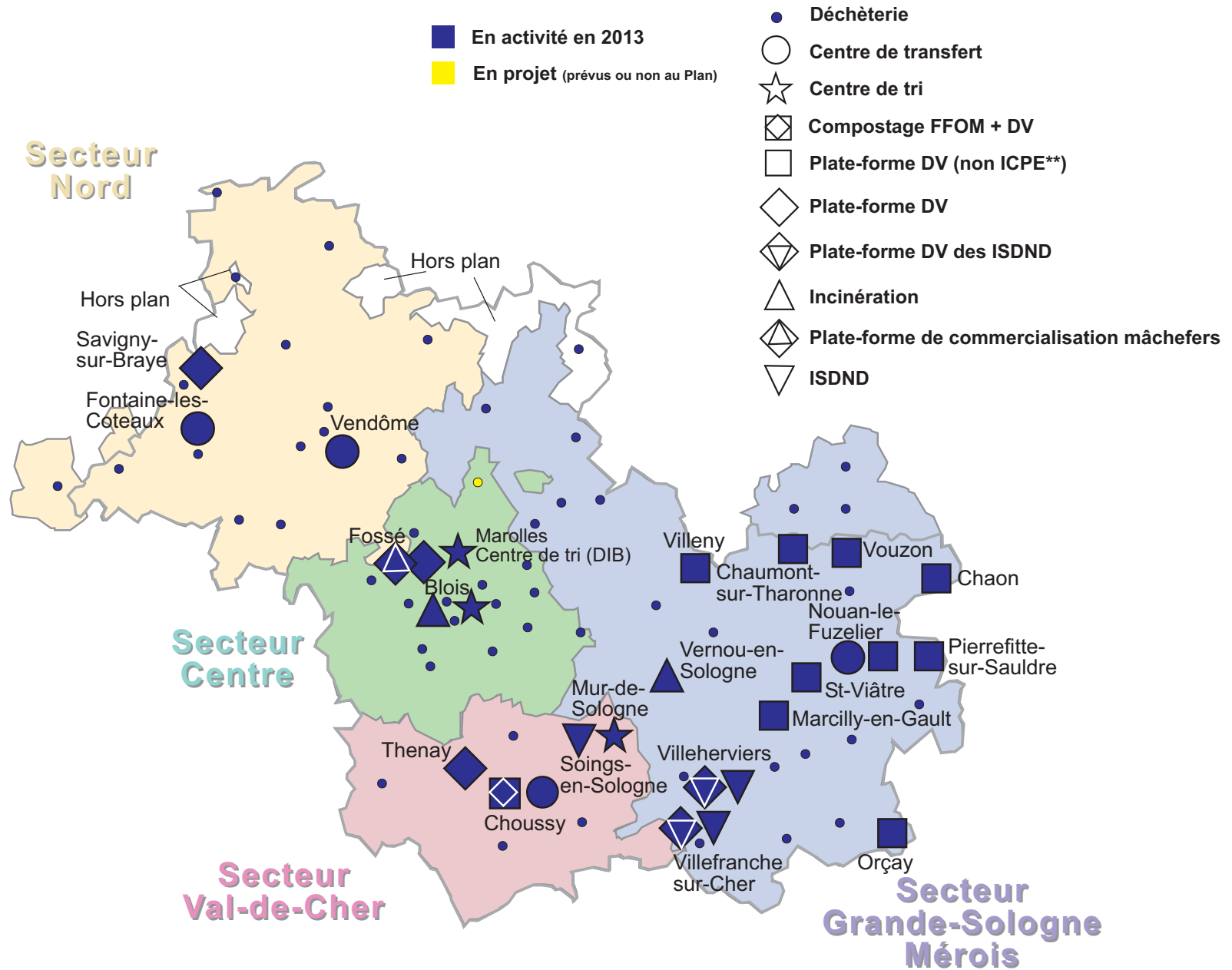


Les équipements (*) par secteur de Plan en Loir-et-Cher (situation fin 2013)



(*) Equipements traitant principalement des ordures ménagères

(**) Non soumises à déclaration pour les installations classées pour l'environnement car recevant des déchets verts dans la limite de 200 m3 hors déclaration

